## ÉTAT DES HONORAIRES, VACATIONS, COMMISSIONS, COURTAGES, RISTOURNES ET JETONS DE PRESENCE, DROITS D'AUTEUR ET D'INVENTEUR PAYÉS PENDANT L'ANNÉE 2022

Larrick 89 A du code genéral des interminées aux articles 87, 87-0-As g. 2-0 et 24 du meine code sont interminées aux articles 87, 87-0-As g. 2-0 et 24 du meine code sont interminées aux articles 87, 87-0-As g. 2-0 et 24 du meine code sont interminées par le déclarant à l'administration fiscale seton un procédé informatique.    Complément d'adresse   Proposition of the Complément de norm de l'adresse   Proposition of the Complément d'adresse																				
mentionnées aux articles 87, 87-0-A, 88, 240 et 241 du même code sont transmisses par le déclarant à fadministration liscale selon uprocédé informatique.  **Portionne d'adresse**  **Prénom et complément d'adresse**  **Prénom et complément d'adresse**  **Complément d'adresse**  **Prénom et complément d'adresse**  **Complément d'adresse**  **Prénom et complément d'adresse**  **Prénom et capital et adresse a l'adresse a l'adr																				
immensiones par le déclarant à l'administration inscale selon un procédé informatique.  Pour effectuer ce dépôt vous devez vous rendre dans l'espace Partennine l'administration de la voie l'administration de des l'administration de résultats    Dancé déclarant-Processe (Dismonistration de résultats   Particulation de l'administration   Particulation de dépôt (DIAMI/AAAA)   Particulation de l'administration   Particulation de l'administration de l'adm		MIC	HEL	THOMA	S S	S.C	. I	•												
Fadministration fiscale selon un procede informatique.   Complément d'adresse									Prén	om et	com	nplémer	nt de	nom						
Pour effectuer ce dépôt vous devez vous rendre dans l'espace Partenuire l'Instruction de la voie l'Instruction de l'Instruction de l'Instruction de la voie l'Instruction de l																				
vous rendre dans l'espace l'artenaire/ l'interdéclaratis Services en ligne du site impots, gouv.fr  Code postal  3 4 4 1 0 0 5 E R I C N A N  Date de chibure-de l'encores (IJMM)  3 1 1 1 1 2 Code  Constitute de l'Année d	procédé informatique.	Complément d'adresse																		
There declarants/Services en ligne du site impots, gouv fr    Code postal   Services   S					_															
Code postal   Code postal   Commune, CEDEX	Tiers déclarants/Services en ligne du		N°	Ι [α	В	*1														
Date de cétature de l'exercec (JJAMN) 3 1 / 1 2 C Conte Commune STRET 3 7 8 7 9 8 9 9 5 0 0 0 4 9 CONTE 6 8 2 0 8 E 1 C N A N  Etablissement déposant la déclaration de résultats  Nom ou raison sociale  MICHEL THOMAS S.C.I.  Date de dépôt (JJ/MM/AAAA):  **Présonne à Contacter dans l'entreprise:**  Totaux généraux des sommes supérieures à 1200 curse par an et par bénéficiaire (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, 8] 40)  Tel. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel this bault.thomas 34 @ neuf.fr  **RENARQUES**  N'Indiquez que les sommes supérieures à 1200 curse par an et par bénéficiaire (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, 8] 40)  En cas de déclaration német, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes supérieures à 1200 curse par an et par bénéficiaire (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, 8] 40)  En cas de déclaration német, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes supérieures à 1200 curse par an et par bénéficiaire (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, 8] 40)  En cas de déclaration német, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes supérieures à 1200 curse par an et par bénéficiaire (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, 8] 40)  **Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne N° est réservée à l'adentification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  - Zone 2 : Adresse complète ; y comprèts le code postal. L'indication d'une basoure appliquée aux bénéficiaires et vacainons. C' commissions. C' commissions. C' commissions. C' commissions. P' vides en nature : case V v valcur de l'avantage. Case N' : lettre N' (alores à vantages en nature : case V v valcur de l'avantage. Case N' : lettre N' (alores de retemue en vertu des conventions laire raison de la retemue da la raison sociale (entreprises et sur confloire). P'	site impots.gouv.fr																			
Date de clotaure de l'exercise (JDMM)   3   1   1   2   Condense de l'exercise (JDMM)   3   1   1   2   Condense de l'exercise de l'exercise (JDMM)   3   1   1   2   Condense de l'exercise (JDMM)   3   4   4   1   2   Condense de l'exercise (JDMM)   3   4   4   1   0   Commune   SERIGNAN    Nom ou raison sociale   MICREL TRORAS S.C.I.   Date de dépôt (JJMM/AAAA):  N°   9   BTQ   Voie   IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN    Numéro SIRET   3   7   8   7   9   8   9   9   5   0   0   0   4   9    Totaux généraux des sommes versées (1)   42   04   4   1   0   Commune   SERIGNAN    Numéro SIRET   3   7   8   7   9   8   9   9   5   0   0   0   4   9    Totaux généraux des sommes versées (1)   42   04   4   1   0   Commune   SERIGNAN    N'I HOMBAS   Prénom: THIBAULT    Tell.   0   4   6   7   2   6   3   1   9   1   Courriel   thi bault.thomas34   @ neuf.fr  Tell.   0   4   6   7   2   6   3   1   9   1   Courriel   thi bault.thomas34   @ neuf.fr  REMARQUES  N'Indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques — Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versines). Si le bénéficiaire s':  - la ligne RS est utilisée pour l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques;  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes physiques);  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et componis le constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas commu 9999) et ajoutez en clair les nom du pays.  - Zone 3 : Profession et France pour les adresses à l'étranger, portez après de code commune, le code INSEE du		l .																		
Etablissement déposant la déclaration de résultats  Réservé à l'administration  Nom ou raison sociale  Nom ou rais	D. (. l. 12( l. 12 / ////////////////////////////																			
Nom ou raison sociale		/ 1	2		2	2 9	9			3 7 8	3 7	9 8 9	9	5 0 0	0 4		6 8 2	2 0 B		
No   9   BTQ	Établissement déposant la déclara	ition de	e résu	ltats											Réso	Réservé à l'administration				
Numéro SIRET   3   7   8   7   9   8   9   9   5   0   0   0   4   9	Nom ou raison sociale MICH	EL TH	OMAS	s.c.	Ξ.										Date d	e dépôt (.	JJ/MM/AA	AAA):		
Numéro SIRET 3 7 8 7 9 8 9 9 5 0 0 0 4 9  Totaux généraux des sommes versées (1)  10 Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires  Personne à contacter dans l'entreprise : NOM : THOMAS Prénom : THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas 34  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le benéficiaire re les pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  *Zone 1 : Identification des bénéficiaires : l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  *Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une bôtie postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes dun pays.  *Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  *Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retreuve à la source (appliquée aux bénéficiaires do miciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les hénéficiaire es ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  *Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les hénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  *Zones 4 to 1 : Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée au	N° 9 BTQ Voie IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN																			
Totaux généraux des sommes versées (1)  42 044  1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires  Personne à contacter dans l'entreprise : NOM : THOMAS Prénom : THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas 34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  - Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  - Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 9999) et ajoutez en clair le nom du pays.  - Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  - Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les tommes sont déclarées nettes de taxe.  - Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires en vacations, C : commissions, CO : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, DI : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.  - Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de	Code postal 3 4 4 1 0 C	ommuı	ne	SERIG	NAN															
Totaux généraux des sommes versées (1)  42 044  (1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires  Personne à contacter dans l'entreprise: NOM: THOMAS Prénom: THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne. Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  - Zone 1: Identification des bénéficiaires:  - la ligne NP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes morales).  - Zone 2: Adresse complète: y compris le code postal. L'indication d'une bôtie postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n' est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  - Zone 3: Profession et N' SIRET: la profession du bénéficiaire est complétée du N' SIRET s'il est connu.  - Zones 4 à 7: Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires ommes perques en des chénént, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  - Zones 4 et 5: Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme II : honoraires et vacations, C : commissions.  - Zone 6: Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. Case N : lettre N (nourriture). L (logement), V (voiture), T (outils issus de NTIC).  - A (autres avantages), - Retenue à la source, case M : montant de la r	Numéro SIRET 3	7 8	8	7 9	8	8	9	9	ţ	5 0		0 0	4	9						
(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires  Personne à contacter dans l'entreprise:  NOM: THOMAS Prénom: THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  *Zone 1: Identification des bénéficiaires:  - la ligne NP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques;  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  *Zone 2: Adresse complète: y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  *Zone 3: Profession et N° SIRET: la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  *Zones 4 à 7: Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domicillés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  *Zones 4 à 1: Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domicillés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de ta			,		5 - 1	monta	ant		6 – av	antages	7	7 – indemi	nités	•						
(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires  Personne à contacter dans l'entreprise: NOM: THOMAS Prénom: THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  - La ligne NP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques;  - la ligne NP est réservée à l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  - Zone 1: Adresse complète: y compris le code postal. L'indication d'une bôte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  - Zone 3: Profession et N° SIRET: la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  - Zones 4 à 7: Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires en sont pas soumis à la 1 TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  - Zones 4 et 5: Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H: honoraires et vacations, C: commissions, CO: courtages, R: ristournes, JP: jetons de présence, DA: droits d'auteur, DI: droits d'inventeur, AR: autres rémunérations.  - Zone 7: Indemnités et remboursements : case I: montant, case M: le	sommes versées (1)						en n	ature	re	embourse	ment	-		(domicile	e nors de Fra	.nce)				
Personne à contacter dans l'entreprise : NOM : THOMAS Prénom : THIBAULT  Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  - Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne RP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques :  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  - Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 9999) et ajoutez en clair le nom du pays.  - Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  - Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires en sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  - Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H : honoraires et vacations, C : commissions, CCO : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, DI : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.  - Zone 8 : TNA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes	42 04	: 4																		
Tél. 0 4 6 7 2 6 3 1 9 1 Courriel thibault.thomas34 @ neuf.fr  REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140]) En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne. Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire i 'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  *Zone 1: Identification des bénéficiaires:  - la ligne NP est réservée à l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes physiques;  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  *Zone 2: Adresse complète: y compris le code postal. L'indication d'une boûte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  *Zone 3: Profession et N° SIRET: la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  *Zones 4 a 7: Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  *Zones 4 et 5: Ventilation des sommes perçues: en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H: honoraires et vacations, C: commissions, CO: courtages, R: ristournes, JP: jetons de présence, DA: droits d'auteur dun la case Nat sous la forme H: honoraires et vacations, C: commissions, CO: courtages, R: ristournes, JP: jetons de présence, DA: droits d'auteur dun la case Nat sous la forme H: honoraires et vacations, C: commissions, CO: courtages, R: ristournes, JP: jeton	•				prim	é ains	si q	ue cel	les po	rtées su	r les i	intercalai	res							
REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaires n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne NP est réservée à l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  *Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H : honoraires et vacations, C : commissions, C C : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, D1 : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.  Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. Case N : lettre N (nourriture), L (logement), V (voiture), T (outils issus de NTIC), A (autres avantages).  *Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compt		e:	OMAS					Préno	m :											
N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne NP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques;  - la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complètée du N° SIRET s'il est connu.  Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H : honoraires et vacations, C : commissions, CO : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, DI : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.  Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. Case N : lettre N (nourriture), L (logement), V (voiture), T (outils issus de NTIC), A (autres avantages).  Zone 7 : Indemnités et remboursements : case I : montant, case M : lettre F (allocation forfaitaire), R (rem	Tél.         0         4         6         7         2         6         3         1	9 1	Cour	riel	thi								@	neuf	.fr					
	REMARQUES  N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])  En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.  Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.  - Zone 1 : Identification des bénéficiaires :  - la ligne NP set réservée à l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).  - Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.  - Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.  - Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.  - Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H : honoraires et vacations, C : commissions, CO : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, DI : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.  - Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. Case N : lettre N (nourriture), L (logement), V (voiture), T (outils issus de NTIC), A (autres avantages).  - Zone 7 : Indemnités et remboursements : case I : montant, case M : lettre F (allocation forfaitaire), R (remboursement sur justification), P (prise en charge directe par l'employeur).													ou non rsonnes en clair t, le cas sssions, NTIC), orise en ntant de						

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																					
NP : 1	MOM										Prénoi	m									
RS:F	RAISON S	OCI	ALE		DGL EX	PERT	S CONSEI	LS													
2 - A	DRESSE (	COM	1PLÈTE	DU	DOMIC	LE A	U 1er JAN	VIE	R 2023												
Comp	lément d'a	dres	sse																		
N°	2	Е	3/T/Q/C		V	oie	RUE REN	E G	OMEZ			ı	_								
Code	postal	1 5 (	Comm	une	BEZIERS	Bureau Distributeur															
3 - PR	OFESSIO	N	EXPE	RT	COMPTAE	LE		N° S	SIRET	4	8 1	9	0	5 1	8	0	0	0	0	2 4	
					MONT	ANT I	DES SOMN	<b>MES</b>	VERSÉI	ES (to	outes ta	xes co	ompris	es)							
Nat.	4 – Monta	nt	Nat.	5 –	Montant		Avantages n nature		7 – Inder rembour				TVA n oits d'a	ette sur uteur		9 – Re (domic					
Н	4	728				V		I							M						
						N		M							О						
1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																					
NP : NOM Prénom																					
RS:RAISON SOCIALE CABINET GERASCO																					
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1er JANVIER 2023																					
Comp	Complément d'adresse																				
N°	69	Е	3/T/Q/C		V	oie	AVENUE	DE	SUFFREI	N											
Code	postal	7 5	5 0 0	7	Comm	une	PARIS						Burea istribu								
3 - PR	OFESSIO	N	ADMI	NIS	TRATEUF	DE E	BIENS	N° S	SIRET	3	2 9	9	5	9 4	6	4	0	0	0	2 8	
					MONT	ANT E	DES SOMN	ЛES	VERSÉI	ES (to	outes ta	xes co	ompris	es)					•	•	
Nat.	4 – Monta	nt	Nat.	5 –	Montant		Avantages n nature		7 – Inder rembour			_	8 – TVA nette sur droits d'auteur			9 – Retenue à la source (domicile hors de France)					
Н	8	988				V	V		I						M						
						N		M							О						
1 – ID	ENTIFIC.	ATI	ON DU	BÉN	NÉFICIA	RE															
NP : 1	MOM										Prénoi	m									
RS:F	RAISON S	OCI	ALE		CABINE	T TR	OUVIN														
2 - A	DRESSE (	COM	1PLÈTE	DU	DOMIC	LE A	U 1er JAN	VIE	R 2023												
Comp	lément d'a	dres	sse																		
N°	34	Е	B/T/Q/C		V	oie	RUE DE	BAS	SANO			1									
Code	postal	7 5	5 0 0	8 (	Comn	une	PARIS						Burea istribu		PAR]	IS					
3 - PR	COFESSIO	N	AVOC	ATS				N° S	SIRET	8	8 3	4	5	3 3	8	3	0	0	0	1 9	
,					MONT	ANT E	DES SOMN	/IES	VERSÉI	ES (to	outes ta	xes co	ompris	es)	•						
Nat.	4 – Monta	nt	Nat.	5 –	Montant		Avantages n nature		7 – Inder rembour			_	S – TVA nette sur droits d'auteur			9 – Retenue à la source (domicile hors de France)					
Н	21	728				V		I							M						
						N		M							О						

Nat. 4 – Montant Nat.

H 21 728

2

nbre total de feuillets de la déclaration

## INTERCALAIRE DE L'ÉTAT DES HONORAIRES, VACATIONS, COMMISSIONS, COURTAGES, RISTOURNES ET JETONS DE PRESENCE, DROITS D'AUTEUR ET D'INVENTEUR PAYÉS PENDANT L'ANNÉE 2022

1 - I	DENTIFICA	NOITA	DU BÉI	NÉFIC	CIAIRE																		
NP:	NOM								P	rénoi	n												
RS:	RS: RAISON SOCIALE CABINET MGG																						
2 - /	2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1er JANVIER 2023																						
Con	nplément	d'adre	esse																				
N°	11	E	BT/Q		Voie	BOUL	EVAI	RD M	ALESHERBE	S													
Code postal 75008					Comm	une	PAF	RIS					ureau stribute	ur									
3 - F	ROFESSI	ON	EXPERI	TS II	MMOBIL	IERS		3	B - N° SIRET	7	8	9	3 3	5 7 8 3			0	0	0	2	1		
							DES	SOM	MES VERSÉ	ES (t													
Nat	4 - Monta	ant	Nat		5 - Monta	ant			vantages n nature	e	7 - Inc t rembo					nette d'aute			9 - Retenue à la source (domicile hors de France)				
Н	6	600					V			I	1							М					
							N			М								0					
1 - I	1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																						
NP :	NOM								Р	rénoi	m								-				
RS:	RS : RAISON SOCIALE																						
2 - /	ADRESSE	COMP	LÈTE D	U DC	MICILE	AU 1er	JAN\	/IER 2	2023														
Con	nplément	d'adre	esse																				
N°		E	BT/Q		Voie																		
Cod	e postal				Comm	une	Bureau distributeur																
3 - F	ROFESSIO	NC						3	B - N° SIRET														
			1				DES		MES VERSÉ	ES (t													
Nat	4 - Monta	ant	Nat		5 - Montant		6 - Avantages en nature			et rembo			nités ements	8 - TVA nette sur droits d'auteur				9 - Retenue à la source (domicile hors de France					
							V			ı									М				
							N			M								0					
1 - I	DENTIFICA	ATION	DU BÉI	NÉFIC	CIAIRE																		
NP:	NOM								Р	rénoi	m								•				
RS	RAISON	SOCIA	LE						1														
2 - /	ADRESSE	СОМР	LÈTE D	U DC	MICILE	AU 1er	JAN\	VIER 2	2023														
Con	nplément	d'adre	esse																				
N°		E	BT/Q		Voie																		
Cod	e postal				Comm	une						_	ureau stribute	ur									
3 - F	ROFESSIO	NC						3	B - N° SIRET														
			1				DES		MES VERSÉ	ES (t							!						
Nat	4 - Monta	ant	Nat		5 - Monta	ant			vantages nature	e <sup>-</sup>	7 - Inc			8 - TVA nette sur droits d'auteur					9 - Retenue à la source (domicile hors de France)				
							V			I								M					
							N			M								0					

SAGE Experts-comptables janvier 2023

NP:	NOM								Préno	m										
RS : RAISON SOCIALE																				
2 - 4	ADRESSE (	СОМЕ	PLÈTE D	U DO	MICILE	AU 1er	JAN\	/IER 2023												
Con	nplément (	d'adre	esse																	
N°			BT/Q		Voie															
Cod	e postal				Comm	une						Bureau distribut	aur							
3 - 5	ROFESSIO	) NI						3 - N° SIRE	т		Т	distribut						$\overline{}$		
3-1					MON.	TANT D	DES :	SOMMES VER		toute	es	taxes con	nprises	<u> </u>						
Nat	4 - Monta	ınt	Nat		5 - Monta			6 - Avantages		7 - I	Inde	emnités	8	- TVA					nue à la	
							V	en nature	1	t rem	Odi	ursements	0	roits	d aute	eur	M	France)		
							N		M								0			
			,	,																
1 - 1	DENTIFICA	TION	DU BÉI	NÉFIC	IAIRE															
	NOM								Préno	m										
RS : RAISON SOCIALE																				
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1er JANVIER 2023																				
	nplément (																			
N°			BT/Q		Voie							1								
Cod	e postal				Comm	une						Bureau distribut	eur							
3 - F	ROFESSIO	N						3 - N° SIRE	т											
							DES :	SOMMES VER	SÉES (											
Nat	4 - Monta	int	Nat		5 - Monta	ant		6 - Avantages en nature				emnités ursements	1	nette d'aute		9 - Retenue à la source (domicile hors de France				
							V		I								М	<u> </u>		
							N		M								0			
1 - I	DENTIFICA	TION	DU BÉI	NÉFIC	IAIRE															
NP:	NOM								Préno	m										
RS :	RAISON S	SOCIA	ALE																	
2 - 4	ADRESSE (	СОМЕ	PLÈTE D	U DO	MICILE	AU 1er	JAN\	/IER 2023												
Con	nplément (	d'adre	esse																	
N°			BT/Q		Voie															
Cod	e postal				Comm	une						Bureau distribut	eur							
3 - F	ROFESSIO	ON						3 - N° SIRE	т											
<u> </u>					MON	TANT [	DES :	SOMMES VER		tout	es	taxes con	nprises	;)						
Nat	4 - Monta	ınt	Nat		5 - Monta			6 - Avantages en nature		7 - I	Inde	emnités ursements	8	- TVA					nue à la hors de	
							V	en nature	1	riem	ino	ursements	- 0	TOILS (	u dull	zu!	M	Thome	11015 08	i rance)
							N		M				-				0			
										<u> </u>		7						<u></u>		

SAGE Experts-comptables janvier 2023

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE